

COMMENT ÇA MARCHE ?

La déchetterie mobile est un service de proximité mis en place par la communauté de communes. Il s'adresse en priorité aux habitants des communes de montagne, éloignés des déchetteries fixes.

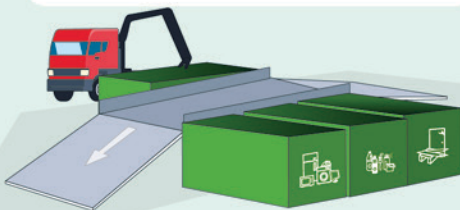
La déchetterie mobile est acheminée par camion.

1



2

Les bennes et les containers sont placés autour de la remorque qui fait office de quai.



À l'ouverture de la déchetterie, les usagers peuvent engager leur véhicule* sur le quai pour décharger leurs déchets dans les bennes appropriées.

3



* De moins de 3,5 tonnes.

LES DÉCHETTERIES DU TERRITOIRE



DÉCHETTERIES DU SIBRECSA

(Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie)
38530 Pontcharra - Tél. 04 76 97 19 52
www.sibreca.fr

► CRÊTS EN BELLEDONNE

Rue de la Ronzière - 38830 Crêts en Belledonne

► LE CHEYLAS

Route de la Buissière - 38570 Le Cheylas

► PONTCHARRA

ZI de Pré Brun - 38530 Pontcharra

DÉCHETTERIES DU GRÉSIVAUDAN

► CHAMROUSSE

701, rue des brokentins - 38410 Chamrousse

► CROLLES

7, rue des Frères Montgolfier - 38920 Crolles

► SAINT-ISMIER

Chemin de Vergibillon - 38330 Saint-Ismier

► SAINT-MARTIN D'URIAGE

La Ronzière - 700 route de Faux - 38410 Saint-Martin d'Uriage

► LE TOUVET

Chemin de l'Empereur - 38660 Le Touvet

DIRECTION GESTION DES DÉCHETS DU GRÉSIVAUDAN

ZA La Grande Île - 219 rue Guynemer - 38420 Le Versoud.
Tél. 04 76 08 03 03 - dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

Retrouvez les horaires d'ouverture et les déchets acceptés par déchetterie sur
www.le-gresivaudan.fr/dechetteries

LA DÉCHETTERIE MOBILE



LES ADRETS / SAINT-JEAN-LE-VIEUX /
PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES /
SAINT-MURY-MONTEYMOND



De MARS à
NOVEMBRE
2025

Création/réalisation : Société2filles - Février 2025

+ d'infos au 04 76 08 03 03
www.le-gresivaudan.fr

 **Le GRÉSIVAUDAN**
communauté de communes

Le service de déchetterie mobile est réservé aux particuliers et accessible avec la carte d'accès en déchetterie.
Service disponible les mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h.



LES DÉCHETS ACCEPTÉS

- ▶ **Les déchets chimiques :** peinture, huile, batterie, colle...
- ▶ **Les cartons :** pliés et aplatis
- ▶ **Le bois :** palettes, cagettes, planches, contreplaqué...
- ▶ **Les ferrailles :** objets métalliques, tôles, poutrelles, cadres de vélo, ...
- ▶ **Les encombrants :** objets volumineux inférieurs à 2 m, bâches, polystyrène, ...
- ▶ **Les déchets d'équipements électriques et électroniques :** informatique, électroménager, ...
- ▶ **Les pneus et roues jantées**



LES DÉCHETS REFUSÉS

- ▶ **Les ordures ménagères**
- ▶ **Les gravats**
- ▶ **Les végétaux**
- ▶ **Les déchets professionnels et agricoles**

À SAVOIR

Le volume des apports est limité à 2 m³ par usager et par jour.
 En cas de benne pleine, l'accès à celle-ci sera fermé. En cas d'intempéries, le service pourra être annulé (informations en mairie).



Vous pouvez vous rendre à une permanence de la déchetterie mobile même si vous n'habitez pas sur la commune. Mais pensez à votre carte d'accès !



La déchetterie mobile
Les mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h

DATES DES PERMANENCES 2025

LES ADRETS

Prapoutel - Plateforme supérieure VVF/TOURISTRA

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.
Mercredi	26	-	21	-	-	-	3	-	19
Samedi	-	12	-	21	26	-	-	4	-

SAINT-JEAN-LE-VIEUX

Plateforme à côté de l'abri à sel,
 Route du balcon de Belledonne

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.
Mercredi	-	9	-	-	9	-	17	-	-
Samedi	15	-	10	14	-	30	-	11	22

PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES

Parking de la station de ski de Saint-Hilaire-du-Touvet

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.
Mercredi	19	2	14	18	23	-	-	1	26
Samedi	-	19	31	-	5	9	6	18	8

Permanences broyage de végétaux les mercredis de 9h à 12h

Organisées par l'association Solid'action. Apportez vos branches de 1 à 10 cm de diamètre et repartez avec votre broyat.

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.
Mercredi	19	2	14	18	23	27	10	1	26

SAINT-MURY-MONTEYMOND

Parking cimetière Le Mas Vieux

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.
Mercredi	-	16	-	11	-	27	-	15	-
Samedi	22	-	17	-	19	-	20	-	15